



14ème législature

Question N° : 24480	De M. Michel Vauzelle (Socialiste, républicain et citoyen - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture, agroalimentaire et forêt		Ministère attributaire > Agriculture, agroalimentaire et forêt
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse > perspectives	Analyse > comité mixte agricole. Algérie.
Question publiée au JO le : 23/04/2013 Réponse publiée au JO le : 25/06/2013 page : 6658		

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la tenue le 11 avril dernier à Alger d'un comité mixte agricole en présence de l'Ambassadeur de France à Alger et du ministre algérien de l'agriculture, ce qui a permis de confirmer le dynamisme des relations franco-algériennes en matière agricole. Il lui demande d'une part si ce comité mixte a permis de déboucher sur des actions concrètes de coopération et de renforcement des liens agricoles entre la France et l'Algérie. Il lui demande d'autre part si un renforcement des liens en matière d'agriculture entre la France et les autres pays du Maghreb constitue également une priorité pour le Gouvernement.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt assure qu'il veille à la dynamique des relations franco-algériennes en matière agricole. La mise en place d'un comité mixte agricole entre la France et l'Algérie a permis de concrétiser de nombreuses actions de coopération. Le ministre chargé de l'agriculture partage avec le ministre algérien de l'agriculture et du développement rural, une conscience forte du rôle important du partenariat entre l'Algérie et la France dans le bassin méditerranéen. Nos deux pays sont manifestement entrés dans un nouvel âge de leur coopération agricole à la suite de la signature en décembre 2012, à l'occasion de la visite du Président de la République à Alger, d'une convention de partenariat et de coopération entre la France et l'Algérie dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de l'agro-alimentaire. Le ministre chargé de l'agriculture se félicite de cet élan nouveau des relations entre la France et l'Algérie et se réjouit de la volonté des opérateurs français de participer au développement du secteur agroalimentaire de l'Algérie. De nombreux travaux ont d'ores et déjà débuté dans ce cadre et le ministre chargé de l'agriculture souhaite en mentionner quelques-uns : - le 9 avril 2013 s'est tenu à Alger un atelier commun sur l'agroécologie qui a été l'occasion de bien mettre en évidence la nécessité et la possibilité de produire autrement et ce sur les deux berges de la Méditerranée. La France et l'Algérie se sont ainsi associées sur ce thème de l'agroécologie pour animer un séminaire en marge de la 38e session de la conférence de la Food and Agriculture Organization (FAO), à Rome, du 15 au 22 juin 2013 ; - le salon Djazagro à Alger, en avril 2013 a vu la présence d'environ 90 entreprises françaises sur le pavillon français illustrer l'intensité croissante des échanges économiques dans les domaines de l'agro-alimentaire, de l'agriculture et du développement rural ; - l'accord de coopération signé avec l'inter-profession bovine française qui a déjà fait l'objet de nombreux échanges et devrait se concrétiser rapidement par la mise en place d'une filière d'engraissement bovin en Algérie ; - nos partenaires algériens ont également demandé à bénéficier de l'expertise française pour développer leur filière équine et mettre en place un système de paris sur les courses permettant de financer ce développement ; - des



initiatives sont en cours pour partager nos vues stratégiques en matière d'enseignement et de recherche. Les échanges d'étudiants et les partenariats de recherche restent une des priorités de notre collaboration. L'ensemble de ces actions de coopération et notamment sur les questions de sécurité alimentaire et de développement rural s'inscrivent dans le cadre des activités du centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes ; - FranceAgriMer a signé deux accords de coopération avec des offices algériens et des échanges d'expertise sont d'ores et déjà engagés en matière de structuration des filières de production ; - enfin, la direction de la communication du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt s'est engagée à partager son expérience dans le développement d'une télévision agricole sur internet. Ce nouvel élan de la coopération avec l'Algérie s'inscrit dans le souhait du Gouvernement de mettre l'ensemble de la Méditerranée au coeur de nos préoccupations et notamment sur les questions de sécurité alimentaire et de développement rural. Au delà de l'importance des échanges économiques, ces questions apparaissent en effet comme des composantes essentielles de la stabilité politique et du développement global du bassin méditerranéen dans son ensemble. Des démarches proches de celles engagées en Algérie (signature de convention de partenariat), ont donc été entreprises au Maroc et en Tunisie. Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a ainsi signé une convention de partenariat avec son homologue marocain le 3 avril 2013 à l'occasion du voyage du Président de la République au Maroc. Une signature de convention de partenariat devrait intervenir rapidement avec la Tunisie.